

## INDUSTRIE TOURISTIQUE, DANS QUELS SENS PROGRESSER ?

**T**el est le titre de notre rapport présenté le 24 juillet 2019 devant la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, dans lequel nous proposons à la fois des mesures de bon sens pour augmenter le chiffre d'affaires du tourisme d'aujourd'hui et des éléments de stratégie pour le tourisme de demain.

**Première destination mondiale** en matière de fréquentation, la France hexagonale et ultra-marine dispose d'atouts indéniables pour attirer les voyageurs. Pourtant, malgré ces avantages certains, elle ne se situe qu'à la troisième place en termes de recettes et n'exploite qu'en partie son potentiel. Dans un contexte marqué par les évolutions du numérique et l'arrivée de nouvelles destinations, il est essentiel de développer une offre touristique française concurrentielle et de qualité, pour regagner des parts de marché, générer une croissance et doper des investissements souvent nécessaires. Représentant 7,2 % du PIB, le tourisme est un gisement pour notre pays et nos territoires.

**Après de nombreuses auditions** d'acteurs publics et privés, et plusieurs déplacements sur le terrain, nous avons formulé vingt-cinq propositions visant à donner plus de sens à la politique touristique française. Il nous semble d'abord primordial d'adopter certaines mesures de « bon sens ».

**Pour que la France soit en capacité** d'améliorer son offre touristique, encore faut-il qu'elle la connaisse. C'est pourquoi nous proposons la création d'un observatoire national du tourisme pour améliorer le pilotage et la qualité des données statistiques. La France doit également se donner les moyens de construire une véritable culture de l'accueil par l'organisation de campagnes de sensibilisation et une meilleure valorisation des métiers du tourisme. Une attention plus forte accordée aux lieux de primo-accueil (gares, aéroports) serait utile. Augmenter la consommation touristique est possible par l'abaissement

du seuil de détaxe et une ouverture élargie des commerces (dimanches et jours fériés notamment). De surcroît, la simplification des normes (rénovation, sécurité, accessibilité, incendie, etc.) est une attente forte des professionnels.

**Mais la gouvernance du tourisme** mérite également d'être repensée. Au niveau national, afin de donner plus de lisibilité à l'action touristique, nous proposons la création d'un secrétariat d'État placé auprès du Premier ministre en complément du conseil interministériel du tourisme (CIT). Au niveau local, des efforts de clarification et de rationalisation des compétences sont à opérer : les comités régionaux du tourisme (CRT) pourraient devenir les chefs de file de la promotion touristique et leur fusion avec les services « tourisme » des régions, quand ils existent, semble souhaitable.

**S'il est nécessaire d'adopter des mesures de « bon sens »**, il est également pertinent de valoriser le tourisme « des sens », fondé sur l'art de vivre, la gastronomie et la richesse patrimoniale. Le « beau » et le « bon » doivent être au cœur de notre stratégie touristique.

**Enfin, il s'agit de donner du sens** au voyage. Dans un monde menacé dans sa biodiversité et qui subit les conséquences du réchauffement climatique, il est nécessaire de s'adapter aux nouvelles exigences d'une clientèle en quête d'authenticité, d'expérience, de proximité et de respect de l'environnement. Pour cela, il est indispensable de favoriser le développement du tourisme vert et du *slow* tourisme, de mieux répartir les flux touristiques dans tous nos territoires et d'offrir une plus grande visibilité aux écolabels.

**Ce n'est qu'en redonnant** du sens au tourisme que nous réussirons à le développer harmonieusement. ■



**DIDIER  
MARTIN**

DÉPUTÉ DE LA 1<sup>RE</sup> CIRCONSCRIPTION  
DE LA CÔTE-D'OR DEPUIS 2017



**MARGUERITE  
DEPREZ-AUDEBERT**

DÉPUTÉE DE LA 9<sup>E</sup> CIRCONSCRIPTION  
DU PAS-DE-CALAIS DEPUIS 2017